

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE**

**N° D'ORDRE :.....  
SERIE :.....**

**FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE  
DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**DEPARTEMENT D'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**RESTRUCTURATION DE L'AXE-CENTRE VILLE  
VILLE DE CHELGHOUIM LAID**

**Mémoire pour L'obtention du diplôme  
DE POST- GRADUATION SPÉCIALISÉE  
AMENAGEMENT URBAIN ET GESTION DES VILLES**

**Décret exécutif N° 98/ 254 du 17 Août 1998**

**ENCADRE PAR :  
Pr . BENMISSI AHCENE**

**PRESENTE PAR :  
DIABA AMMAR**

**JURY :**  
Pr - Cherrad Salah Eddine    UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE .....Président  
Pr – Benmissi Ahcene        UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE .....Rapporteur  
Pr – Layeb Abdel Hafid        UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE .....Examinateur

**ANNEE UNIVERSITAIRE  
2005-2006**

## RESUME

La ville de CHEGHOU M LAID a connait une croissance urbaine très accélère ces dernière années ce qui a fait que les autorité locales on penser à soulager le flux qu'anticipe la RN 5 en réalisant deux voies de contournement une située au nord et l'autre au sud mais cette opération va créer un vide dans le centre ville. Les jeuns qui utilise la RN05 profite des services situer le long de cette dernière pour faire une pause et aussi la présence de plusieurs équipements de services telle que la mosquée la poste....

\* La question qui se pose c'est le devenir de cette voie primaire après la réalisation de ces deux voies de contournement

\* Et comment redynamiser le centre linéaire.

## MOTS CLEF

CHEGHOU M LAID, RESTRUCTURATION, RN°05 (ROUTE NATIONALE N° 05), AMENAGEMENT, LOTISSEMENT, CENTRE VILLE, BOULEVARD

# DEDICACE

Je dédie ce modeste travail

A ma mère et mon père.

A ma femme.

# REMERCIEMENT

Je remercie tous mes enseignants  
et surtout mon encadreur le Pr BENMISSELI . A  
et le Pr Cherrad Salah Eddine

## PREFACE

La ville est un organisme vivant. Si elle doit assurer sa croissance, elle doit aussi savoir s'adapter ou se transformer. Dans un système libéral, l'évolution de la ville résulte principalement d'interventions privées sur l'espace, à l'intérieur d'un cadre économique (la " loi " du marché) et juridique (la réglementation de l'utilisation des sols).

Pourtant, l'initiative privée spontanée ne peut à elle seule assurer un développement urbain harmonieux .C'est pourquoi la puissance publique, nourrie d'une vision d'ensemble du devenir des territoires dont elle est, selon le Code de l'urbanisme, " le gestionnaire et le garant ", est amenée à initier des projets d'aménagement, écartant ou intégrant l'initiative privée. Le droit de l'aménagement urbain met à sa disposition toute une panoplie d'outils opérationnels. Ceux concernant les actions ponctuelles ou les opérations globales sur le bâti existant y tiennent une place de plus en plus grande. Compte tenu de l'importance prise depuis les années 1970 par l'intervention publique sur l'existant

- quartiers anciens ou grands ensembles
- compte tenu aussi des contraintes qui lui sont propres
- sort des bâtiments, sort des occupants, patrimoine culturel, structure foncière, liens avec la " politique de la ville " -, il est apparu utile, dans une optique à la fois descriptive et critique, d'en dresser un état des lieux juridique.



## I -1\_ GENERALITE

L'urbanisme est un amalgame d'art trop complexe d'aménagement et de science nouvelle c'est un tout trop complexe pour qu'on puisse en isoler une partie par « urbain » on entend en général un milieu fait de main d'hommes. La nature de ce cadre peut varier énormément, le même mot peut désigner aussi bien un ramassis de maisons que la plus belle des compositions architecturales. Dans son essence l'urbanisme est d'ordre fonctionnel et veille aux quatre fonctions principales nécessaires pour une communauté.

- 1- Habitat notion d'habiter.
- 2- Travail notion de travailler.
- 3- Se recréer notion de loisir et de détente.
- 4- Se déplacer notion de voyager, communiquer.

L'homme est donc la mesure, de toute chose et que l'urbanisme ne doit pas l'oublier. L'urbanisme est un sujet difficile qui prête à des effets faciles et a trois dimensions.

## 1-2\_DEFINITION DU THEME :

\* Aménagement/ Restructuration urbaine : " organisation globale de l'espace, destinée à satisfaire les besoins des populations intéressées, en mettant en place les équipements nécessaires et en valorisant les ressources naturelles. (Dictionnaire Robert)."

### \*\*LA RESTRUCTURATION :

L'ensemble des dispositions et des actions arrêtées pour transformer un espace urbain dans ces composantes spatiales, c.-à-d. pour donner une organisation différente aux fonctions urbaines existantes ou en introduisant des fonctions nouvelles.

Cet espace urbain est matérialisé dans une structure nouvelle de distribution et d'agencement des diverses composantes prévues pour l'aire urbaine d'intervention.

Une politique de restructuration urbaine devrait de répondre aux exigences de récupération et de meilleure utilisation de l'espace urbain. Objectif qui peut être poursuivi à travers la redéfinition du cadre bâti - spatial et de sa configuration, la redistribution des densités de population, d'emplois des services..., en égard des changements qui se manifestent au plan des activités économiques, du comportement social et des inter-relations intervenant dans l'espace urbain existant et entre celui-ci et l'urbanisation nouvelle.

\*\*\* La restructuration est une réorganisation de l'ensemble du tissu urbain en prenant en compte l'évolution historique et les actions qui en découlent, des conditions générales du développement.

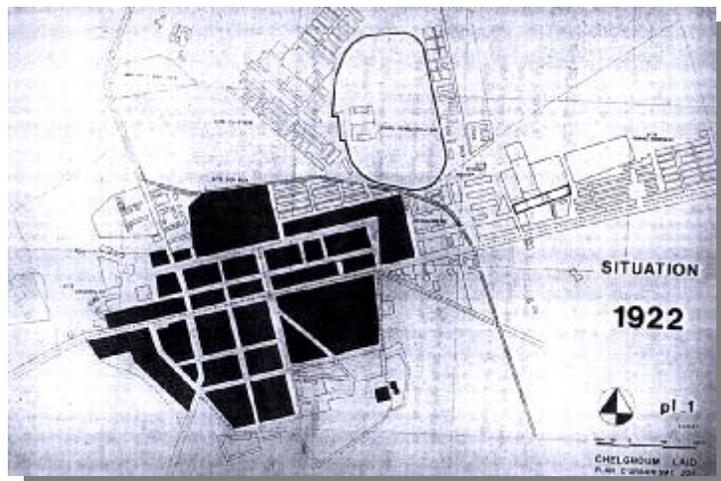
## I-3\_I -HISTORIQUE DE LA VILLE DE CHELGHOUM LAID

- Avant 1870 le lieu est essentiellement occupé par un marché qui se tenait le jeudi ( d'où le nom d'EL KHMI S ) .
- 1871 création de bordj administratif à l'emplacement actuel de L'E.N.E.P le nom est alors relai seigle (actuel emplacement du centre d'élevage).
- 1873 le nom officiel devient Châteaudun.
- 1874 ( 07novembre) création de la commune mixte du Châteaudun du Rhumel. Groupée avec Saint-Donat ( Tadjenant ) et Ain Melouk.
- 1875 Châteaudun bourg rassemble environ 100 personnes dans 25 habitations.
- vers 1880 installation du champ de course actuel stade BENDJABELAH.
- 1905 environ 1350 habitants.
- 1921 (18 octobre) création de la commune de plein exercice de Chateaudun du Rhumel . la population est alors de 2500 personnes.
- La planche n°01 donne l'emprise des constructions en 1922 d'après un plan de l'époque . il est remarquable que la plupart des équipements actuels en particulier commerciaux ( cf planche N°19) se trouve dans ce périmètre.

- De 1922 à 1956

La planche N° 02 donne l'image de la ville en 1956. L'occupation du centre n'a évolué que vers le nord à cote de l'emplacement du marché et vers l'EST. Implantation de la gendarmerie et de l'actuelle partie subdivision des pont chaussées.

PLANCHE N°01

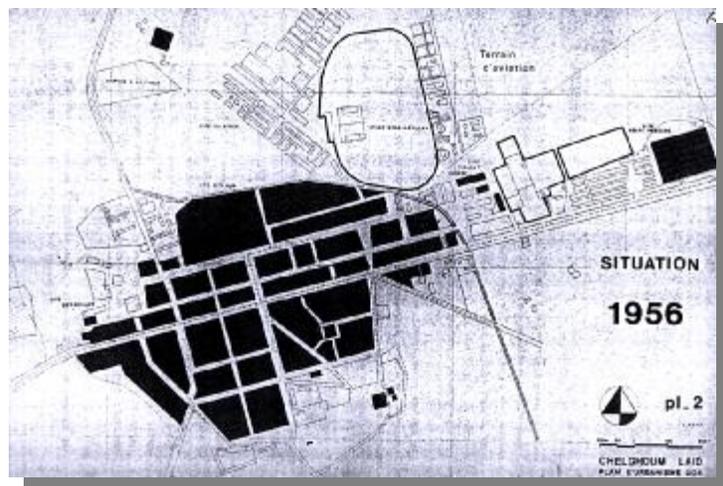


Le nouveau cimetière est implanté en 1954 en même temps commencent les premières constructions de la cité Richard ( actuelle partie de la cite Abane Ramadane ).

1956 premières constructions de la cite de Gastors actuelle cite Ziroud Youcef.

L'évolution de l'emprise de la ville est donc faible en 34 ans mais en même temps la population a presque triplé , elle était pour l'agglomération de Chateaudun de 6800 habitants en 1954 . il est intéressant de noter , qu'en dehors de la cite des H.L.M , le centre en 1954 avait déjà sa physionomie actuelle ; tous les équipements administratifs et sanitaires se trouvent toujours dans ce même périmètre.

PLANCHE N°02



### 3- De 1956 à 1972

C'est à l'occasion des événements que les quartiers périphériques se développent. En 1957 et 58 sont réalisés simultanément le camp militaire (actuelle cite Chouhadas) et les cités de recasement, partie ouest de la cite Abane Ramdane et cité Ziroud Youcef. En 1959, implantation de l'ancienne cite du stade et début de la construction des H.L.M. sur l'emplacement de l'ancien marché.

En trois ans l'occupation du sol s'est considérablement entendue et évidemment, une grande partie de la population rurale des environs de la ville s'est retrouvée en zone agglomérée ; ces environs n'étant pas

forcement dans la commune puisqu'elle -ci a vu sa population passe de 8200 en 54 à plus de 20000 en 1960.

Au lendemain de l'indépendance la ville connaît une immigration très forte qui aggrave la densification de la population dans les cités de recasement et en 1963 (2octobre) Châteaudun du Rhumel devient Chelghoum Laid du nom d'un martyr du douar Ain El- Adjaiz.

1966, la ville conte 15000 habitants, la commune 28000 habitants. Depuis cette date notons l'aménagement du stade en 1968 dans l'enceinte du champ de course et la même année, l'ouverture du nouveau marché à bestiaux et l'implantation des chantiers populaires de reboisement sur l'ancien terrain d'aviation. Il a fallu attendre 1969 pour voir s'achever la construction de H.L.M commencé a 10ans plus tôt, tandis que débutaient les premières constructions de la nouvelle cite du stade.

La planche n°3 montre l'emprise de la ville en 1972. à ce moment la ville à une population de 17100 habitants.

1972-1987cette période a connu une urbanisation accélérée, la ville a bénéficiée d'une ZHUN d'une capacité de 6700 logements la première tranche est déjà meuble a plus de 95% (NORD). La seconde tranche située à l'est entre la RN°05 et l'Oued El Rhumel n'a pas encore démarrée. Les deux lotissements A et B situés mais l'emprise de la ZHUN a fait l'objet d'une annulation .l'urbanisation s'est développer au nord sur l'axe Chelghoum laid Ain Melouk. Tandis que la population passe à 30000 environs 1987-1994 a connu une urbanisation moyenne au chef lieu.

- on peut noter à cet effet la réalisation de deux lotissements au nord et le lancement de plusieurs lotissements au nord de la ville et l'achèvement de logements collectifs dans la ZHUN.

- L'année 1995 connaîtra une urbanisation accéléré vu le nombre de lotissements programmes dans la commune de Chelghoum Laid ( Boukarana et chef lieu ) tandis que la population atteindra 37121 âmes environ.

#### I-4\_ QUELQUES DONNEES

La commune de Chelghoum Laid fait partie de la zone sud de la wilaya qui appartient aux hautes plaines constantinoises. Elle correspond à des grandes étendues de terres entrecoupées de reliefs isolés (Djbel Grouz).

L'altitude varie entre 750 et 900 m et atteint 1187m sur les reliefs isolés (Djbel Grouz) 1106m Djebel Toukoua (forte évation) à l'est . ville de chelghoum laid est situer sur la RN05 à 54 Km de Constantine à 76 de Setif et à 55 Km de MILA .

#### I-5\_ CONCLUSION :

D'après notre constat sur l'historique de la ville de Chelghoum Laid et l'évolution de son tissu urbain on a remarqué les points suivants :

- le tissu urbain s'est développé sur l'axe (RN05) depuis la création du premier noyau colonial noyau.
- C'est un passage obligatoire pour le trafic vers SETIF ou CONSTANTINE.
- C'est la mémoire collectif des habitants de la ville de Chelghoum Laid.



LE PREMIER NOYAU COLONIAL DEPUIS 1922.  
(Mémoire collectif)

## I -6\_ PROBLEMATIQUE

La ville de CHELGHOU M LAID a connu une croissance urbaine très accélérée ces dernières années ce qui a fait que les autorités locales ont pensé à soulager le flux qu'anticipait la RN 5 en réalisant deux voies de contournement une située au nord et l'autre au sud mais cette opération va créer un vide dans le centre ville. Les habitants qui utilisent la RN05 profitent des services situés le long de cette dernière pour faire une pause et aussi la présence de plusieurs équipements de services telle que la mosquée la poste....

\* La question qui se pose c'est le devenir de cette voie primaire après la réalisation de ces deux voies de contournement

\* Et comment redynamiser le centre linéaire

N-B

On entend par " restructuration urbaine ", l'ensemble des actions qui contribuent à améliorer le cadre bâti d'un quartier, qu'il s'agisse de recréer un paysage urbain, d'intervenir sur l'urbanisme (rues, places...), de créer ou recréer des équipements collectifs, de transformer des bâtiments par démolition ou remodelage, de construire ou reconstruire des logements et des bâtiments d'activité etc.

On ne saurait aborder ces sujets sans veiller à ce que les questions de gestion urbaine et de dynamiques sociales, de conduite de projet, de reconnaissance de la place des HLM ainsi que de la transformation des pratiques des villes et des HLM soient clairement intégrées à la réflexion.

Il s'agit de poser la question de la restructuration et de la démolition comme une intervention parmi d'autres, susceptible de prendre sa place dans les diverses actions destinées à réintégrer les quartiers dans le "droit commun" de la ville.

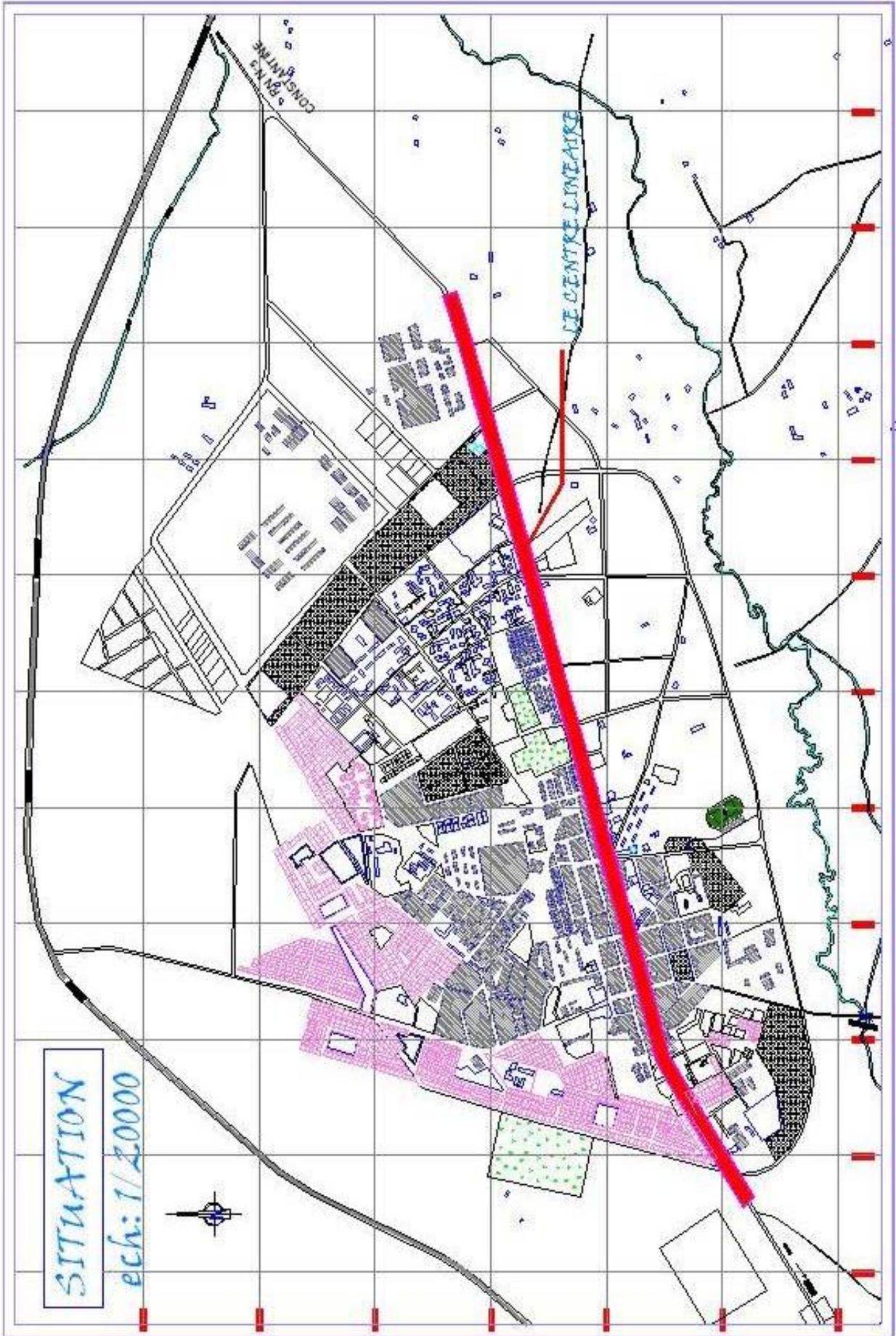
# CHAPITRE II

## ETAT FAIT ET AMENAGEMENT



## II-1\_ SITUATION

D'une longueur de 3800 ml traversant la ville de la ville de Chelghoum Laid de l'est vers l'ouest



## II-2\_ LES POINTS DE REPERES

Les points de repere sont caracterise par la hauteur importante de ces equipements

### CHATEAU D'EAU



### - MINOTRIE



### MI NARET DE LA MOSQUEE (Abdelhamid ben badis)



### II-3\_ LES EQUIPEMENTS EXISTANTS



SIEGE DAIRA



MOSQUEE A-HAMID - B-Badis



PMI



ANCIEN SIEGE APC



USINE ENAD



MARCHE DE GROS  
(légumes et fruits)



MOSQUEE



HOTEL EL RHUMEL



MAISON DE JEUNES



CNAA

## II -4\_CARREFOURS A AMENAGER



N°01



N°02



N°03



N°04



N°05



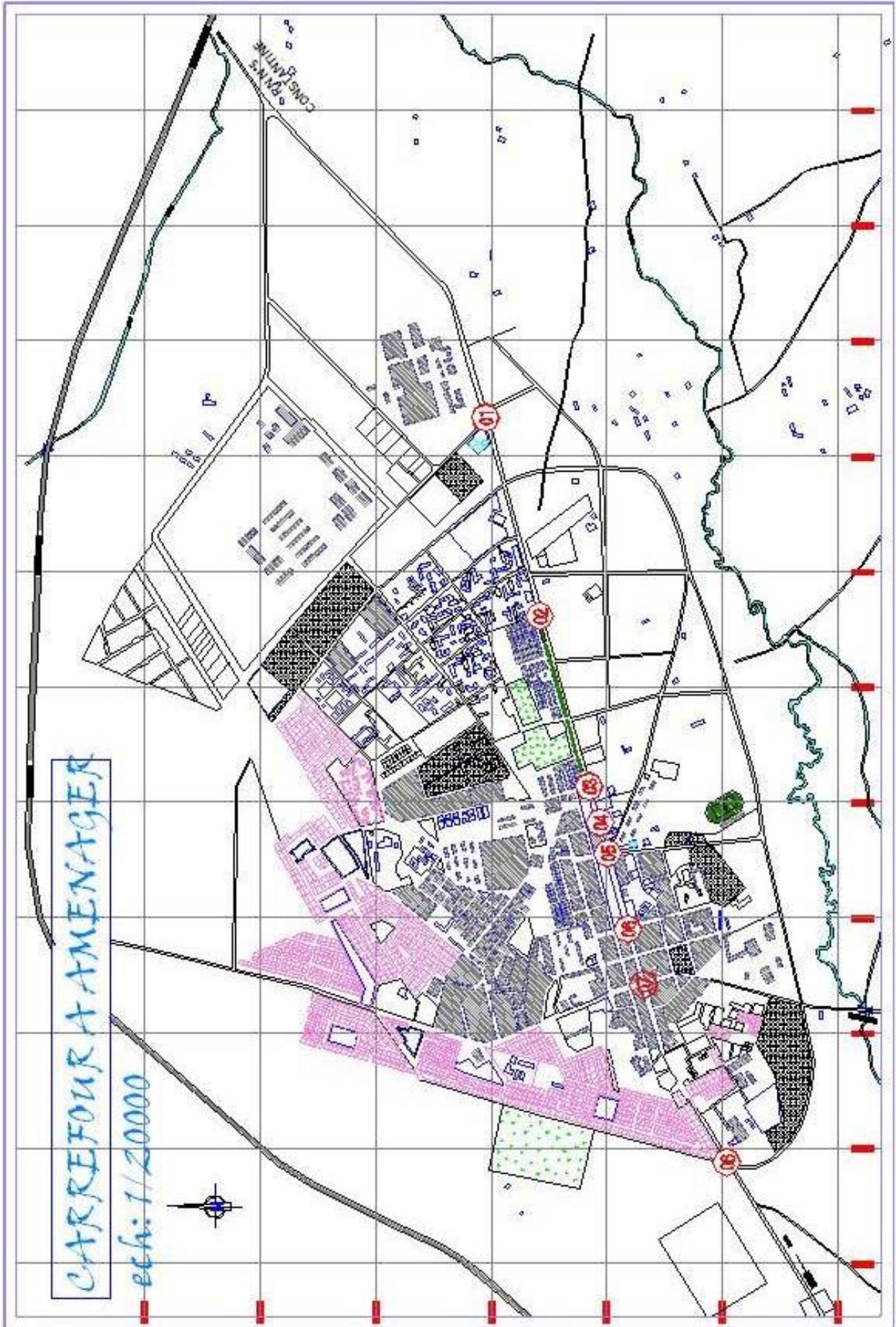
N°06



N°07



N°08

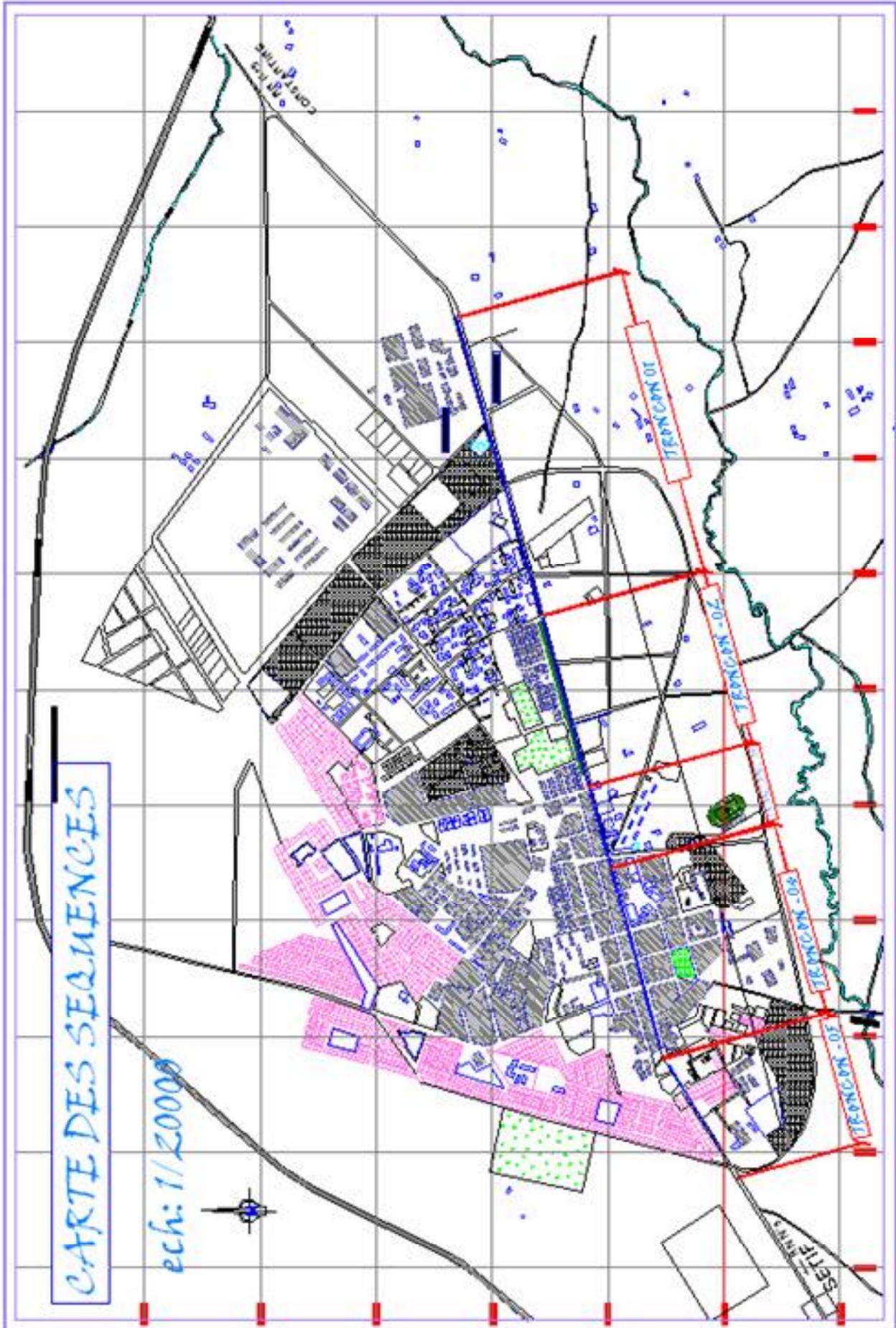


## \* METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'APPROCHE DES TRONÇONS

Pour mieux cerner les contraintes localisées dans le périmètre d'intervention de notre étude il aura lieu de faire un diagnostic sur l'état de fait de chaque tronçon

1- L'aire d'études est compose de 05 tronçons.

2- Chaque tronçon nécessite un traitement spécifique de par ces caractéristiques urbaines



### II-5\_ TRONÇON N°01 :

Elle est caractérisée par une concentration d'équipements de grande importance à l'échelle régionale comme- l'usine des produits, marche de gros- légumes et fruits arrêt de bus non fonctionnel.

LA DOUBLE VOIE D'UNE LARGEUR DE LA CHAUSSE DE (2X4.5)X2



LE MARCHE DE GROS



L'USINE -ENAD-



ARRET DE BUS



AMENAGEMENT DU TRONÇON N°01 :

- Créer des aire de stationnement sur le long de la double voie
- Créer un autre accès pour le marcher de gros pour faciliter la déserte du marche.
- Recalcification de L'arrêt de bus.

### II-6\_TROCON N°02 :

C'est un lotissement promotionnel avec des galeries commerciales le long de RN°05, de l'autre cote de la voie une bande verte en état délabré.

LOTISSEMENT A CARACTERE COMMERCIAL



LA GALERIE COMMERCANTE



ESPACE VERT EN ETAT DELABRE



- AMENAGEMENT DU TRONÇON N°02 :

Aménagement d'un espace de détente et de loisirs dans la partie dégradé faire renaître cette espace par un aménagement par de s espace vert et placette espace de détente.

- La recherche d'un matériau sobre, rustique et garant de l'unité de l'espace, et de la mise en valeur du cadre bâti assez haut en couleur et hétéroclite.

- L'emploi d'un matériau résistant qui accepte le passage de véhicules lourds ou l'organisation de manifestations diverses.

LES ESPACES VERTS

La stratégie végétale s'appuie sur la typologie urbaine existante et l'état existant d'une manière à animer le paysage urbain.

Une intervention auprès des propriétaires est suggérée afin de conseiller et d'aider la plantation des arbres.

Ces espaces pourront faire l'objet d'un plan de fleurissement pluriannuel constitué de vivaces et annuelles dont le fleurissement pourra s'échelonner du printemps à l'automne.

EXEMPLE

Arbustes et vivaces : graminées,rosiers, tamaris et buis.

RECOMMANDATIONS POUR L'ESPACE VERT

- Créer des espace de stationnement nécessaire pour
- Eviter d'encombrer l'espace public et privilégier le développement des terrasses de café,
- I nstaller un mobilier simple, résistant aux embruns.

- Projeter des équipements de services cafetes - restaurants
- doter une stratégie végétale pittoresque adaptée au centre ville - double range d'arbre de part et d'autre.

\* PROPOSITION D'AMENAGEMENT:

EXEMPLE

01



EXEMPLE

02



#### RECOMMANDATIONS POUR LE LOTISSEMENT

- Respecter le recule par rapport à la double voie.
- Créer une continuité fonctionnel - galerie commerçante- .
- Implanter une ranger d'arbre longeant la galerie commerçante.

### II-7\_ TRONÇON N°03 :

Ce tronçon est caractérisé par une concentration d'équipements de première nécessité tel que le centre des PTT , DAI RA , Maison De Jeunes...

Une partie de ce tronçon.  
est aménagée d'une façon adéquate.

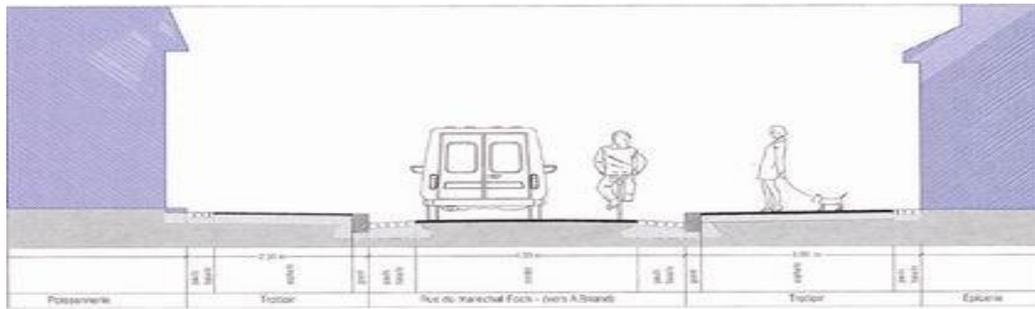


La voie est d'une largeur de 9m



### AMENAGEMENT DU TRONCON N°03

- Adopter une stratégie végétale pittoresque adaptée au centre ville - double range d'arbre de part et d'autre.
- Restaurer les équipements tel que la PMU la Maison de jeunes.
- Aménager l'espace trottoir avec un traitement au sol attrayant.
- Le mobilier urbain est un élément très essentiel dans l'aménagement - bac fleurs - poubelle public qu'il faut intégrer dans l'aménagement.



PROFIL DE LA VOIE - TRONCON N°03

### II-8\_ TRONÇON N°04 :

Le quatrième tronçon c'est l'ancien centre ville de Chelghoum Laid caractérisé par le style colonial et les toitures en tuile -la voie est d'une largeur de 9m avec des trottoirs de 10 m de large .

La largeur des trottoirs est importante



SI EG E APC



LA MOSQUEE ABDELHAMI D  
BEN BADI S

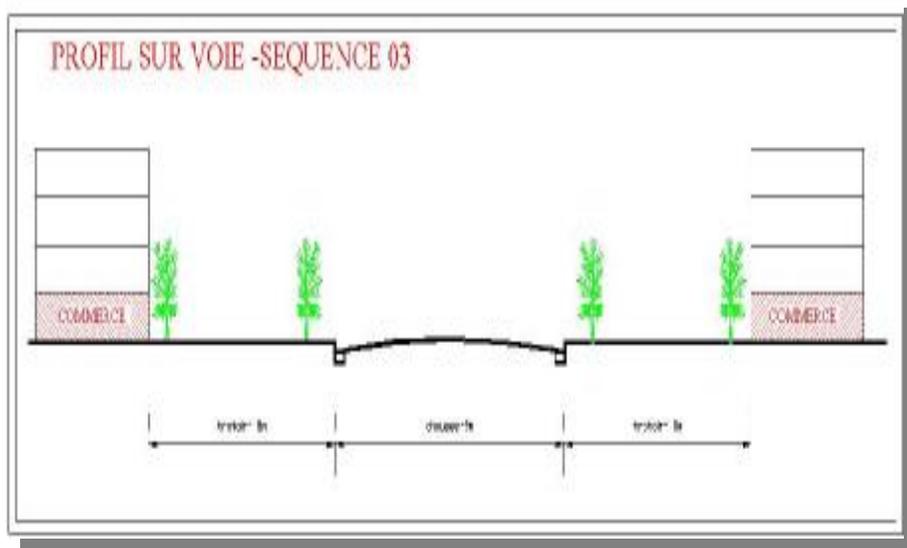


L'ANCI EN TISSUS COLONI AL



## AMENAGEMENT TRONÇON N°04 :

- dynamiser l'image commerciale et faire vivre plus intensément le centre-ville,
- mettre en valeur la typologie urbaine de la ville : Le centre ancien.
- redonner l'espace public aux piétons en diminuant l'emprise et l'impact de l'automobile en centre-ville.
- limiter l'encombrement de l'espace public afin de mettre en valeur les vues urbaines et densifier le bâti,
- mettre en œuvre des matériaux de sols adaptés aux sites, nobles, garants de la continuité de l'espace public et permettant la mise en valeur du bâti
- créer un espace continu en projetant une galerie commerçante de par et d'autre.



PROFIL DE LA VOIE TRONCON N°04

### II-9\_ TRONÇON N°05 :

Ce tronçon caractérise par le lotissement récent en cours de réalisation avec quelques équipements - hôtel.

L'ENTREE DE VILLE DE CH-LAI D  
COTE OUEST



TISSUS A RESTRUCTURER



L'HOTEL EL RHUMEL



AMENAGEMENT DU TRONÇON N°05 :

- Respecter le recule par rapport à la voie.
- Implantation de deux rangiers d'arbre de part et d'autre sur le long de cette partie.
- Rénover les équipements.

# CHAPITRE III

## CONCLUSION



### III-1\_ CONCLUSION :

La restructuration de l'axe centre ville de la ville de chelghoum laid

- Réaliser une approche globale, c'est-à-dire transversale et intégrée qui se concrétisera par la réalisation d'un projet urbain touchant quatre fonctions :

- redynamiser le tissu économique du centre ville si possible en se reposant sur le tissu endogène;

- Valoriser les fonctions culturelles, voire sub-culturelles.

- rénover physiquement bâtiments et espaces publics délabrés.

- La mise en valeur des places de la ville, dans l'esprit et la cohérence globale du projet pour créer un espace

- La recherche de matériaux dont la teinte et la texture soient en écho avec la côte picarde (gris des galets, beige du sable).

- Répartition des modes de circulations - Mise en place du plan de circulation prévoir des parkings et des accotements.

Dans notre aménagement on a mis l'accent sur les points suivants

- Accès, circulation, stationnement,
- Requalification des espaces publics,
- Valorisation de l'image centre ville et commune de la ville de Chelghoum laid.
- Répartition des modes de circulations - Mise en place du plan de circulation hiérarchisation de la circulation -
- d'élargir les trottoirs et les seuils de commerce
- Piétonisation de la place Briand.
- rénovation des constructions vétustes.
- Créer une flexibilité au niveau de la circulation.
  
- Suppression du stationnement sauvage sur la voie primaire,
- Recomposition de la place l'espace non aménagé avec stationnement en long d'un potentiel de maximum de places.
- Créer des aires de stationnement sur le long de la RN05.

### III-2\_CONCLUSION GENERALE

Comme tout organisme vivant la ville se transforme, elle renouvelle ses quartiers bâtis et s'agrandit de banlieues, cette évolution dérive d'un apparent hasard ou bien répond à des règles préétablies les deux voies de contournement projetées dans le cadre du développement générale de la ville pour anticipe les problèmes qui vont surgir après le devenir de la voie - ex RN05-.

ANTICIPER

AMENAGER

REGLEMENTER

PREVOIR C'EST LES SLOGANS D'UN URBANISTE

## BIBLIOGRAPHIE

- 1- Lacaze j.p - AMENAGER SA VILLE -édition du moniteur paris 1988.
- 2- Dezert J. bastie ; ESPACE URBAIN édition Edition Masson 1980 .
- 3- Environnement Urbanisme ; Cadre De Vie ; Edition Montchrestien 1984.
- 4- BARTOLI A . MBELI N Marie-Anne ; l'urbanisme décentralise -berger levrault oct 1984
  
- 5- URBACO ; PDAU communale de la ville de Chelghoum L'aid. 1997
  
- 6- REVUE. URBANISME N° 323 MARS AVRIL 2002.
- 7- REVUE. URBANISME N° 327 NOVEMBRE DECEMBRE 2002.
- 8- REVUE. URBANISME Hors Série N°17- juillet -août 2002.

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENT.....	II
PREFACE.....	III

### CHAPITRE -I

INTRODUCTION ET GENERALITE.....	1
I-1_ GENERALITE.....	2
I-2_ DEFINITION DU THEME :.....	3
I-3_ HISTORIQUE DE LA VILLE DE CHELGHOUMLAID.....	4
I-4_ QUELQUES DONNEES .....	7
I-5_ CONCLUSION : .....	7
I-6_ PROBLEMATIQUE.....	8

### CHAPITRE -II

ETAT DE FAIT ET AMENAGEMENT .....	9
II-1_ SITUATION.....	10
II-2_ LES POINTS DE REPERES.....	12
II-3_ LES EQUIPEMENTS EXISTANTS.....	13
II-4_ CARREFOURS A AMENAGER .....	15
II-5_ TRONÇON - N°01 :.....	14
II-6_ TRONÇON - N°02 :.....	15
II-7_ TRONÇON - N°03 :.....	16
II-8_ TRONÇON - N°04 :.....	17
II-9_ TRONÇON - N°05 :.....	18

### CHAPITRE -III

CONCLUSION.....	30
CONCLUSION GENERALE.....	31

## RESUME

La ville de CHEGHOUM LAID a connait une croissance urbaine très accélère ces dernière années ce qui a fait que les autorité locales on penser à soulager le flux qu'anticipe la RN 5 en réalisant deux voies de contournement une située au nord et l'autre au sud mais cette opération va créer un vide dans le centre ville. Les jeans qui utilise la RN05 profite des services situer le long de cette dernière pour faire une pause et aussi la présence de plusieurs équipements de services telle que la mosquée la poste....

\* La question qui se pose c'est le devenir de cette voie primaire après la réalisation de ces deux voies de contournement

\* Et comment redynamiser le centre linéaire .

L'aire d'études est compose de 05 séquences :

\* TRONÇON N°01 : équipements de - l'usine des produits, marche de gros- légumes et fruits arrêt de bus non fonctionnel.

\* TRONÇON - N°02 : lotissement promotionnel.

\* TRONÇON - N°03 : équipements de première nécessité .

\* TRONÇON - N°04 : l'ancien centre ville de CHELGHOUM LAID.

\* TRONÇON - N°05 : lotissement récent en cours de réalisation.

## PROPOSITION D'AMENAGEMENT

- Réaliser une approche globale, c'est-à-dire transversale et intégrée qui se concrétisera par la réalisation d'un projet urbain touchant quatre fonctions :

- Redynamiser le tissu économique du centre ville.

- Valoriser les fonctions culturelles, voire sub-culturelles.

- Rénover physiquement bâtiments et espaces publics délabre.

- La mise en valeur des places de la ville, dans l'esprit et la cohérence globale du projet pour créer un espace

- La recherche de matériaux dont la teinte et la texture soient en échos avec la côte picarde (gris des galets, beige du sable).

- Répartition des modes de circulations - Mise en place du plan de circulation prévoir des parkings et des accotements.

## SUMMARY

The town of UGLY CHEGHOUM A know an urban growth very accelerates these last years what made that the authority local one to think of relieving the flow which the RN 5 by carrying out two loop lines one anticipates located at north and the other in the south but this operation will create a vacuum in the centre town. The jeans which uses the RN05 benefit from the services to locate along the latter to make a pause and also the presence of several servicing equipment such as the mosque the post office....

\* the question which is posed is to become it of this primary way after the realization of these two loop lines

\* And how redynamiser the linear center.

The surface of studies east composes of 05 séquences :

\* SECTION °01 : equipment of - the factory of the products, goes of bigwigsand fruits stop of nonfunctional bus

\* SECTION N°02 : promotional allotment

\* SECTION N°03 : equipment of first requires.

\* SECTION N°04 : the old centre town of UGLY CHELGHOU M

\* SECTION N°05: recent allotment under development.

PARTY I NSTALLATION - To carry out a global solution, i.e. transverse and integrated which will be concretized by the realization of an urban project concerning four functions:

- Redynamiser the economic fabric of the centre town

- To develop the cultural, even sub-cultural functions

- To renovate public buildings and spaces physically

dilapidates

- The development of the places of the city, in the spirit

and the total coherence of the project to create a space

- the search for materials whose colour and texture are in echoes with the Picardy coast (gray of the rollers, beige of sand).

- Distribution of the modes of circulations

- Installation of the traffic organization to envisage carparks and verges.

### ملخص

لقد شهدت مدينة شلغوم العبد اتساع عمراني ملحوظ في العشرية الأخيرة وهذا مما جعل السلطات المحلية تفكر في تخفيف الضغط على الطريق الوطني رقم 5 الذي يقطع المدينة بإنشاء طرق تحويلية ( شمالي - جنوبي). هذه العملية ستقصر من أهمية حيوية مركز المدينة باعتبار هذا الشطر مركز عبور لمستعملي الطريق الوطني رقم 5.

- السؤال الذي يطرح هو ما مصير الشطر الذي يقطع المدينة.
- وكيف العمل على إحياء هذا المركز.

مجال الدراسة يتكون من خمس أشطر

- \* الشطر الأول -- مرافق
- \* الشطر الثاني -- تخصيص ترقوي
- \* الشطر الثالث -- مرافق أساسية
- \* الشطر الرابع -- المركز القديم للمدينة.
- \* الشطر الخامس -- تخصيص ترقوي.

- يجب أن تكون عملية تهيئة مجال الدراسة عملية شاملة و تركز على النقاط الآتية:

- 1- إعطاء حيوية للأماكن التجارية .
- 2- إعادة الهيكلة للمرافق الثقافية.
- 3- إعادة تهيئة المباني القديمة .
- 4- إعطاء الأولوية للساحات في وسط المدينة.
- 5- اختيار مواد البناء تتلاءم مع خصوصيات المنطقة.
- 6- تهيئة أماكن لمواقف السيارات

MOTS CLEF

CHELGHOUMLAID, RESTRUCTURATION, RN°05 (Route Nationale N° 05), AMENAGEMENT, LOTISSEMENT, CENTRE VILLE, BOULEVARD.